

18 juillet 2016

TURBULENCES CHEZ LATECOERE

Contacts :

Laure Matignon
Déléguée Syndicale
06 29 99 06 18

Thierry Thomas
Délégué Syndical
Central
06 26 99 02 58

Que penser de fonds d'investissement qui, quelques semaines après avoir validé un plan de restructuration de grande ampleur limogent sans plus d'explications le leader de la mise en œuvre ?

C'est ce que le groupe Latécoère vient de vivre avec la révocation de F.Michelland par les fonds Appolo Global Management et Monarch Alternative Capital ce mercredi 13 juillet 2016.

- La plan Transformation 2020 n'était-il pas assez ambitieux » pour les actionnaires ?
- Pourquoi l'avoir, alors, validé en conseil d'administration le 6 juin 2016 ?
- Quelles leçons en tirer pour les salariés lourdement impactés par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui en découle ?

Autant de questions qui perturbent, s'il en était besoin, le climat social déjà bouleversé des sociétés du Groupe.

Pour la CFE-CGC, ce revirement peut faciliter la montée de velléités de blocage systématiques, ce qui serait préjudiciable au traitement dans la négociation de ce passage périlleux pour l'entreprise alors même que les négociations débutent.

C'est en tout cas dans un esprit de négociation que la CFE-CGC veut continuer à aborder le plan de Transformation 2020 !

Car finalement, peu importe les réponses aux questions ci-dessus : Elles ne regardent que la Direction !

La seule réponse que la CFE-CGC attend des dirigeants est leur volonté à assurer la pérennité du Groupe Latécoère ainsi que le maintien de l'emploi en Midi Pyrénées aujourd'hui et dans le futur.

Même si ce dossier n'avait pas besoin de ce nouveau coup du sort, la CFE-CGC reste déterminée à défendre l'emploi des salariés et donc la pérennité de leur Entreprise.